



## RÉFORME ET VALIDITÉ DES PERMIS DE CONDUIRE

Suite à la directive européenne 2006/126 du 20 décembre 2006 relative à la réforme des permis de conduire et suite au décret d'application 2011-1475 du 09 novembre 2011, la France a l'obligation de mettre en œuvre ces dispositions.

### Vos permis 3 volets roses sont-ils valides ?

L'ensemble des permis de conduire édités avant 2013 restent valides jusqu'au 19 janvier 2033. Après cette date l'ensemble des permis de conduire de l'union européenne devront être au format carte de crédit.

**Attention** si vous possédez un permis de conduire soumis à avis médical, le fait que le format 3 volets reste valide jusqu'au 19 janvier 2033 ne vous soustrait pas aux obligations de visites médicales périodiques comme par exemple pour les permis Poids lourds, (hors B79) les permis super lourds ou transports en communs de personnes.

### Validité nouveaux permis de conduire (format carte de crédit)

Les nouveaux permis de conduire sont valides 15 ans à compter de la date d'émission. Le renouvellement se fait par informatique sur le site ANTS.gouv.FR.

Le renouvellement est totalelement gratuit et sans visite médicale, (payant en cas de perte ou de vol) sauf si vous êtes soumis à une visite périodique suite à des problèmes de santé, à une suspension de permis de conduire ou si vos permis exigent une visite médicale périodique comme par exemple les permis poids lourds, super lourds ou transport en commun ou tout permis spéciaux.

**Attention** de ne pas confondre la validité de 15 ans du permis de conduire (document) avec la validité de vos permis spéciaux comme le Poids lourds, super lourds ou transports en commun. Les validités sont les suivantes :

- Permis AM /A1/A2/A : validité à vie sauf en cas dispositions particulières suites à une décision médicale ou de justice
- Permis B1/B/BE/B79/B96 ou BE : validité à vie sauf en cas dispositions particulières suites à une décision médicale ou de justice
- Permis C1/C1E/C/CE : visite médicale tout les 5 ans jusqu'à 60 ans, tout les 2 ans entre 60 ans et 76 ans, et tous les ans après 76 ans (ces délais peuvent être réduits en cas de décision médicale ou de justice)
- Permis D1/D1E/ D/DE : visite médicale tous les 5 ans jusqu'à 60 ans, tout les 2 ans entre 60 ans et 76 ans, et tous les ans après 76 ans (ces délais peuvent être réduits en cas de décision médicale ou de justice)

En annexe le détail des différentes catégories de permis de conduire

Bonne route à tous et soyez prudents



### Différentes catégories de permis de conduire

- **AM** : 2 ou 3 roues à moteur  
Cylindrée égale ou inférieure à 50 cm<sup>3</sup>  
Vitesse maximum 45 km/h  
Validité 15 ans
- **A1** : Motocyclettes avec ou sans side-car  
Cylindrée limitée à 125 cm<sup>3</sup>  
Puissance maximum 15 cv  
Tricycles à moteur puissance maximum 20 cv  
Validité 15 ans
- **A2** : Motocyclettes avec ou sans side-car  
Puissance maximum 47 cv  
Validité 15 ans
- **A** : Motocyclettes avec ou sans side-car  
Puissance maximum 100 cv  
Tricycles à moteur d'une puissance supérieure à 20 CV  
Validité 15 ans
- **B1** : Quadricycles à moteur (quads, voitures sans permis)  
Puissance maximum 15 kw  
Poids à vide pour les transports de de marchandise 550 kg  
Poids à vide pour les transports de personnes 400 kg  
Validité 15 ans
- **B** : véhicules automobiles 9 places assises conducteur compris (autos, fourgon et camping-car) dont le poids total en charge est égal ou inférieur à 3500kg  
Remorques PTAC inférieur à 750 kg  
Remorques PTAC supérieur à 750 kg à condition que le PTAC du véhicule tracteur et de la remorque ne dépasse pas 4250 kg (entre 3500 kg et 4250 kg une formation de 7 heures est obligatoire : permis B 96)  
Attention de vérifier le PTR (poids total roulant autorisé) du véhicule tracteur  
Validité 15 ans
- **B 79** : Permet de conduire les camping-cars de plus de 3500 kg et ne dépassant pas 7500 kg attelés d'une remorque d'un PTAC de 750 kg maximum  
Ce permis de conduire ne peut être validé par la préfecture que si le permis B a été obtenu avant le 20 Janvier 1975  
Validité 15 ans



- **BE / B96** : véhicules automobiles catégorie VL et remorques (camping-car + remorque)  
Véhicules de la catégorie B + remorque ou semi-remorque dont le PTRAC est situé entre 3500 kg et 4250 kg. Ce permis de conduire s'obtient après une formation de 7 heures en auto-école il n'y a pas d'examen n'y de visite médicale. Le coût de la formation est d'environ 300 euros
- **C1** : Véhicules affectés au transport de marchandises ou les camping-cars de + de 3500 kg et ne dépassant pas 7500 kg de PTAC  
Remorque inférieurs ou égale à 750 kg le PTRAC ne devant pas dépasser 7500 kg  
9 places assises maximum conducteur compris  
Permis de conduire soumis à visite médicale périodique  
Validité maxi 5 ans (suivant l'âge ou avis médical / ou de justice)
- **C1 E** : véhicules de transport de marchandises de plus de 3500kg ou les camping-cars de plus de 3500 kg  
Remorque supérieure à 750 kg  
Le PTRAC ne doit pas dépasser 12000 kg le permis C1 est obligatoire  
9 places assises maximum conducteur compris  
Permis de conduire soumis à visite médicale périodique  
Validité maxi 5 ans (suivant l'âge ou avis médical / ou de justice)
- **C** : véhicules de transport de marchandises de plus de 3500kg ou les camping-cars de plus de 3500 kg  
PTAC remorque inférieure à 750 kg  
9 places assises maximum conducteur compris  
Permis de conduire soumis à visite médicale périodique  
Validité maxi 5 ans (suivant l'âge ou avis médical / ou de justice)
- **CE** : véhicules de transport de marchandises ou les camping-cars de plus de 3500 kg  
Remorque de plus de 750 kg  
Permis de conduire soumis à visite médicale périodique  
Validité maxi 5 ans (suivant l'âge ou avis médical / ou de justice)
- **D1** : véhicules affectés au transport de personnes  
16 places maximum  
8 m de longueur maximum  
Remorque inférieure à 750 kg  
Permis de conduire soumis à visite médicale périodique  
Validité maxi 5 ans (suivant l'âge ou avis médical / ou de justice)



- **D1E** : véhicules affectés au transport de personnes  
16 places maximum  
8 m de longueur maximum  
Remorque supérieure à 750 kg  
Permis de conduire soumis à visite médicale périodique  
Validité maxi 5 ans (suivant l'âge ou avis médical / ou de justice)
- **D** : véhicules affectés au transport de personnes  
Plus de 8 places  
Remorque inférieure à 750 kg  
Permis de conduire soumis à visite médicale périodique  
Validité maxi 5 ans (suivant l'âge ou avis médical / ou de justice)
- **DE** : véhicules affectés au transport de personnes  
Plus de 8 places  
Remorque supérieure à 750 kg  
Permis de conduire soumis à visite médicale périodique  
Validité maxi 5 ans (suivant l'âge ou avis médical / ou de justice)